

CARTE REPONSE

Je soussigné

Adresse Mail

participera au XXX^e Grand Chapitre de Bouillon et réserve participation(s) pour le dîner dansant
qui aura lieu le samedi 9 juin 2018 à 20.00 heures au Domaine de Morsehan à Bouillon.

Noms des participants :

.....

.....

.....

Les amis des intronisés seront les bienvenus.

Date limite de réservation : le 2 juin 2018.

Paiement préalable (45 €/pers.) sur le compte BE91 7512 0579 8876 - Confrérie de la Bière Godefroy - 6830 Bouillon

Tout désistement après le 2 juin 2018 ne sera pas remboursé.



Pour la Belgique : à envoyer à :

Marcel GODON, Maître Enlumineur, route du Christ, 35 - B-6830 BOUILLON

Fax : 061 46 82 75 - E-mail : confreres@confrerie-de-la-biere-godefroy.be

paiement sur le compte BE91 7512 0579 8876,

à l'ordre de la Confrérie de la Bière Godefroy - 6830 Bouillon

(communication : nom + nombre de repas)

Pour la France : à envoyer à :

Michel DURAND, Grand Argentier, rue de la Garenne, 28 - F-08200 SEDAN

Fax : 00 32 61 46 82 75 - E-mail : michel.durand.4@cegetel.net

paiement par chèque à l'ordre de la Confrérie de la Bière Godefroy à envoyer à

Michel DURAND - rue de la Garenne, 28 - 08200 SEDAN

Pour votre confort, vu les difficultés de parage en ville, nous vous demandons de **laisser votre voiture pour la journée au vaste parking de l'Internat de Morsehan.**

A cet endroit aura lieu votre accueil et la mise en habits à votre arrivée, et le soir, le repas.

Les différents déplacements se feront grâce à une navette que nous mettrons à votre disposition (de l'Internat vers la ville ; de la ville au château et du château retour à l'Internat pour le repas).

Comment atteindre l'Internat de Morsehan ?

Par la RN 89, ne pas entrer dans Bouillon ville, **prendre la sortie au KM 4,3**

Coordonnées GPS : Latitude 49°47'14" nord – Longitude : 5°4'14" est

Si, pour une raison quelconque, vous ratez une navette, vous pouvez faire appel à un des numéros suivants :
0470.27.91.48 ou 0475.24.29.45

Veillez prendre ce papier avec vous lors de cette journée. Merci

